

HUIT MIGRANTS PASSÉS PAR-DESSUS BORD

Selon l'Organisation internationale pour les migrations, trois passeurs ont poussé à l'eau des exilés au large des côtes de Djibouti. On compterait une douzaine de disparus.

10 %

C'est la part de la population mondiale qui aurait déjà été infectée par le Covid-19, soit environ 780 millions de personnes, selon l'Organisation mondiale de la santé.

Le monde en mouvement**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

Des millions de morts et dix ans d'impunité

Un document de l'ONU détaillait déjà en 2010 les meurtres de masse et les crimes contre l'humanité commis dans ce pays. Le prix Nobel de la paix Denis Mukwege tente de sortir le rapport « Mapping » de l'oubli.

C'est l'histoire d'un rapport de plus de 600 pages publié par les Nations unies en 2010, et qui détaille des meurtres de masse et autres crimes contre l'humanité commis entre 1993 et 2003 en République démocratique du Congo (RDC). « Mapping », c'est son nom, dort depuis dans un tiroir, dénoncent avec force des membres de la société civile congolaise, des ONG (Human Rights Watch, Amnesty International), et surtout le docteur Denis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018, qui a fait de la fin de l'impunité dans son pays l'un des combats de sa vie. « Nier qu'il y ait eu des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre en République démocratique du Congo, ni même qu'il y ait eu un génocide, c'est être de mauvaise foi », s'insurge celui qui est devenu célèbre pour son travail de réparation physique et psychologique des femmes victimes de viols comme arme de guerre.

Le conflit au Congo se transforme en « guerre mondiale africaine »

Les cadavres de cette guerre sanguinaire ayant pour but le pillage des immenses richesses de l'ex-Zaïre se comptent par centaines de milliers, si ce n'est, de manière indirecte, en millions. Les auteurs du rapport « Mapping », lui-même mis en place par Louise Arbour, ex-procureur en chef du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) et haut-commissaire des Nations unies aux Droits de l'homme, ne livrent pas de chiffres précis sur ce conflit considéré comme le plus meurtrier depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ils indiquent cependant avec précision des noms, des lieux et des exécutants, à l'heure où la guerre fait toujours rage dans les trois provinces orientales (Nord et Sud-Kivu, Ituri) de la RDC. « Tant que l'impunité perdurera et que les recommandations du rapport Mapping seront ignorées (1), les massacres des Congolais continueront », avertissait encore le D^r Mukwege au mois de juillet, après une nouvelle tuerie perpétrée à Kipupu dans sa province du Sud-Kivu.

Les racines de ce conflit, qui est pourtant officiellement terminé depuis 2003, remontent à la guerre civile rwandaise (1990-1994). À l'époque, le Zaïre du maréchal Mobutu et la France de François Mitterrand soutiennent le gouvernement du régime hutu de Juvénal



Le 16 mai 1997 marque la chute du maréchal Mobutu. Le Zaïre tourne la page du « Léopard ». Le 17 mai, les troupes de l'ancien chef rebelle « marxiste » Laurent-Désiré Kabila entrent victorieuses dans Kinshasa. Pascal Guyot/AFP

Habyarimana, dont l'assassinat le 6 avril 1994 déclenche ce qui est considéré comme le dernier génocide du XX^e siècle. Au Rwanda, l'attentat contre l'avion d'Habyarimana crée un indescriptible chaos politique et militaire. Les milices progouvernementales et certaines franges de l'armée hutue décident l'élimination de la minorité tutsie (entre 500 000 et 800 000 personnes) tandis que la rébellion du Front patriotique rwandais (FPR), commandée par l'actuel président Paul Kagame, lance une vaste offensive militaire qui provoque bientôt l'exode de millions de Rwandais fuyant les combats ou craignant les représailles du FPR.

La plupart trouvent refuge en RDC. Ils s'entassent dans d'immenses camps de réfugiés

où pullulent également des miliciens génocidaires que le nouveau pouvoir rwandais, qui prend possession de Kigali en juillet 1994, considère comme une menace existentielle.

Affaibli et malade, lâché par ses parrains occidentaux, Washington en tête, qui le considèrent comme un homme fini, Mobutu Sese Seko fuit son pays en mai 1997, face à l'avancée fulgurante et massive des troupes de l'ancien chef rebelle « marxiste » Laurent-Désiré Kabila. Mais ce dernier, bandit et trafiquant sans réelle envergure, est en réalité le cheval de Troie des nouvelles autorités rwandaises. L'Armée patriotique rwandaise (APR) de Paul Kagame encadre ses miliciens et participe directement à la conquête de Kinshasa, comme aux grands

massacres de la population civile hutue décrits dans le rapport « Mapping ».

Le conflit au Congo, même si le rapport « Mapping » s'avère particulièrement accablant pour l'APR, se transforme en véritable « guerre mondiale africaine ». Des dizaines de groupes armés, instrumentalisés ou financés par le Burundi, l'Angola, l'Ouganda, le Rwanda ou l'armée régulière congolaise, y perpétuent des crimes de masse ou des crimes contre l'humanité. Comme lors du génocide rwandais de 1994, la communauté internationale regarde ailleurs. Et les États-Unis apportent même une aide militaire clandestine aux hommes de Laurent-Désiré Kabila, à l'heure où ces derniers transforment l'est du Zaïre en « véritable abattoir », selon la formule d'Emma Bonino, alors commissaire européen en charge de l'action humanitaire. Bien que les massacres, viols et autres atteintes aux droits de l'homme surpassent de ●●●

LE CONFLIT TUE TOUJOURS. 1 300 PERSONNES SONT MORTES AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2020, DANS LES TROIS PROVINCES DE L'EST DE LA RDC.

Le monde en mouvement

Des millions de morts et dix ans d'impunité

très loin en mortalité les bilans des guerres de Yougoslavie ou de Côte d'Ivoire, la justice internationale se contente de poursuivre et de juger des seconds couteaux, à l'instar de Jean-Pierre Bemba ou de Bosco Ntaganda, condamné à trente ans de prison par la CPI, le 7 novembre 2019, pour des crimes contre l'humanité commis en 2002 et 2003.

Collusion entre des sociétés anglo-saxonnes et des groupes armés

Une impunité qui s'explique par le pillage à l'œuvre en RDC dont le sous-sol regorge de matières premières (or, diamant, minerais), en particulier le coltan indispensable à l'industrie électronique et au téléphone portable. En 2002, « la plus grande partie de la colombo-tantalite (le coltan) exportée à l'est de la RDC (pas moins de 60 à 70 %) est extraite sous la surveillance des superviseurs de l'APR préposés aux activités minières », notent ainsi les auteurs du rapport « Mapping ». Le rôle des multinationales anglo-saxonnes, complices de certains groupes armés ou milices, y est largement détaillé tandis que des opérateurs chinois participent également à l'évacuation de ces mêmes richesses via des liaisons aériennes discrètement mises en place au cœur de la forêt congolaise.

La publication de « Mapping » en 2010 provoque la colère de Kigali. Le Rwanda menace les Nations unies de retirer ses troupes militaires des contingents de maintien de la paix déployés sur le continent africain, en particulier au Darfour, la province soudanaise alors en proie à une guerre de sécession. Puis, les quelque 600 pages du rapport explosif finissent effectivement par se retrouver « enterrées », selon l'expression de Denis Mukwege, dans les tiroirs de l'ONU. Et le courroux de Paul Kagame, dix ans après, n'est pas encore retombé. « C'est le Rwanda qui a été la victime », déclarait-il lors d'une conférence de presse en ligne, le 6 septembre 2020, « et (le rapport « Mapping ») est une manière de faire passer la victime pour le bourreau ».

D'autres officiels rwandais, à l'image de l'ex-ministre de la Défense, James Kabarebe, ont récemment accusé le prix Nobel de la paix de soutenir les « génocidaires » et de diffuser « une propagande » prétendant « que l'armée rwandaise a tué les gens au Congo ». Commandant de l'APR pendant la conquête sanglante des troupes de Laurent-Désiré Kabila en 1997, au cours de laquelle près de 200 000 Hutus ont « disparu » dans la forêt congolaise, James Kabarebe demeure susceptible d'être mis en accusation par un éventuel tribunal international pour le Congo. Tout en refusant catégoriquement le transfert de ses ressortissants vers ces mêmes juridictions internationales, Washington semble de son côté réévaluer sa position. « Les États-Unis soutiennent les efforts visant à obtenir justice et à mettre fin à l'impunité », tweetait, jeudi dernier, l'ambassadeur américain en RDC, en référence explicite au rapport « Mapping ». ●

MARC DE MIRAMON

(1) Le rapport proposait la mise en place d'un tribunal pénal international pour le Congo ou des chambres mixtes composées de juges congolais et internationaux.

« Washington a fait la com des massacreurs »

Médecin et ancien président de MSF, Jean-Hervé Bradol est intervenu à Kigali en 1994. Il a publié l'ouvrage *Génocide et crimes de masse aux éditions du CNRS*. Entretien.

Le contenu du rapport « Mapping » est-il conforme à l'expérience de Médecins sans frontières en République démocratique du Congo ?

JEAN-HERVÉ BRADOL La crédibilité de ce rapport vient de la qualité des gens qui ont travaillé sur sa rédaction. Globalement oui, ce qu'ils rapportent reflète notre expérience, notamment ce qui s'est passé au moment de la fermeture des camps de réfugiés rwandais en RDC par une offensive des rebelles congolais de l'époque, encadrés par l'Armée patriotique rwandaise (APR) de Paul Kagame. Nous avons suivi l'exode de ces réfugiés qui ont pour certains d'entre eux marché jusqu'au Congo-Brazzaville, soit 2 000 km, l'équivalent de la distance Paris-Varsovie. Cette marche a été émaillée de massacres, et cela nous a posé un

problème car les équipes et véhicules (MSF ou Croix-Rouge) qui suivaient les réfugiés étaient repérés par l'armée rwandaise. Laquelle envoyait des tueurs pour liquider les réfugiés.

Comment qualifiez-vous les exactions commises en RDC ?

JEAN-HERVÉ BRADOL On parle de crimes de masse, à très grande échelle, mais nous laissons les autres qualifications aux juristes. Il faut savoir que le mot « génocide » a trois registres d'emploi. La définition juridique

est très large, et de nombreuses persécutions peuvent être qualifiées de génocide. Ensuite, vous avez le registre historique du terme, qui est là beaucoup plus restreint, avec celui commis contre les Hébreux et les Namas en Namibie au tout début du XX^e siècle, les Arméniens en 1915, les juifs d'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale et les Tutsis en 1994 au Rwanda. Après, vous avez l'emploi politique du mot génocide. Actuellement, près d'une trentaine de groupes à travers le monde s'en disent victimes pour faire avancer leur combat politique.

La fermeture des camps de réfugiés en République démocratique du Congo était à l'époque justifiée par la présence de génocidaires hutus. À quoi ont assisté vos équipes ?

JEAN-HERVÉ BRADOL Nous avons constaté la présence de ces génocidaires dès la constitution de ces camps, qu'ils contrôlaient largement. La section française de MSF les a d'ailleurs quittés dès le mois de décembre 1994 à cause de cela. L'armée rwandaise et

les troupes de Laurent-Désiré Kabila ne se sont pas contentées d'attaquer des forces génocidaires en exil, mais s'en sont prises à l'ensemble de la population des camps, lesquels abritaient essentiellement des femmes, des enfants, des vieillards. Démographiquement, ils représentaient à peu près 75 % de la population. Et ils ont été massacrés sans le moindre discernement. Nos équipes ont assisté à la réquisition de matériel qui appartenait à Médecins sans frontières pour remplir des fosses communes.

Ces actes ont-ils été exécutés par des soldats agissant sans ordre de leur hiérarchie ?

JEAN-HERVÉ BRADOL Non. Les soldats de l'APR sont très disciplinés et très commandés, et tout acte de désobéissance peut se payer très cher. Il s'agissait d'ordres appliqués de manière méthodique et en aucun cas des dérapages isolés.

Quels autres groupes armés ont commis des crimes de masse en RDC ?

JEAN-HERVÉ BRADOL Les premiers que nous avons dénoncés étaient les restes de l'ancien régime rwandais dont des miliciens et militaires qui avaient directement participé au génocide des Tutsis. Il y a aussi des milices locales dites « Maï-Maï », mais aussi les armées ougandaise et burundaise. Dans certains cas, l'armée congolaise a également commis des massacres directement ou par l'intermédiaire de groupes.

Comment expliquer l'indifférence de la communauté internationale face à l'ampleur de ces tueries ?

JEAN-HERVÉ BRADOL La « communauté internationale » n'existe pas vraiment. Ce sont plutôt les États qui avaient des intérêts dans cette région, qu'il s'agisse de puissances locales, régionales ou internationales, et ne souhaitaient pas la création d'un mécanisme judiciaire. Il y a eu une enquête, un rapport, mais pas de tribunal. Les Européens ont laissé faire, et les États-Unis ont parfois activement couvert ces crimes. L'ambassadeur américain à Kigali au moment de l'attaque des camps de réfugiés déclarait publiquement que les réfugiés n'existaient pas, qu'ils étaient tous rentrés au Rwanda. D'une certaine manière, Washington s'occupait alors de la communication des massacreurs. ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR M. D. M.



Jean-Hervé Bradol
Ancien président de Médecins sans frontières



1996, à Goma (RDC). « Nous avons suivi l'exode de ces réfugiés qui ont pour certains d'entre eux marché jusqu'au Congo-Brazzaville, soit 2 000 km, l'équivalent de la distance Paris-Varsovie. » Stringer/Reuters